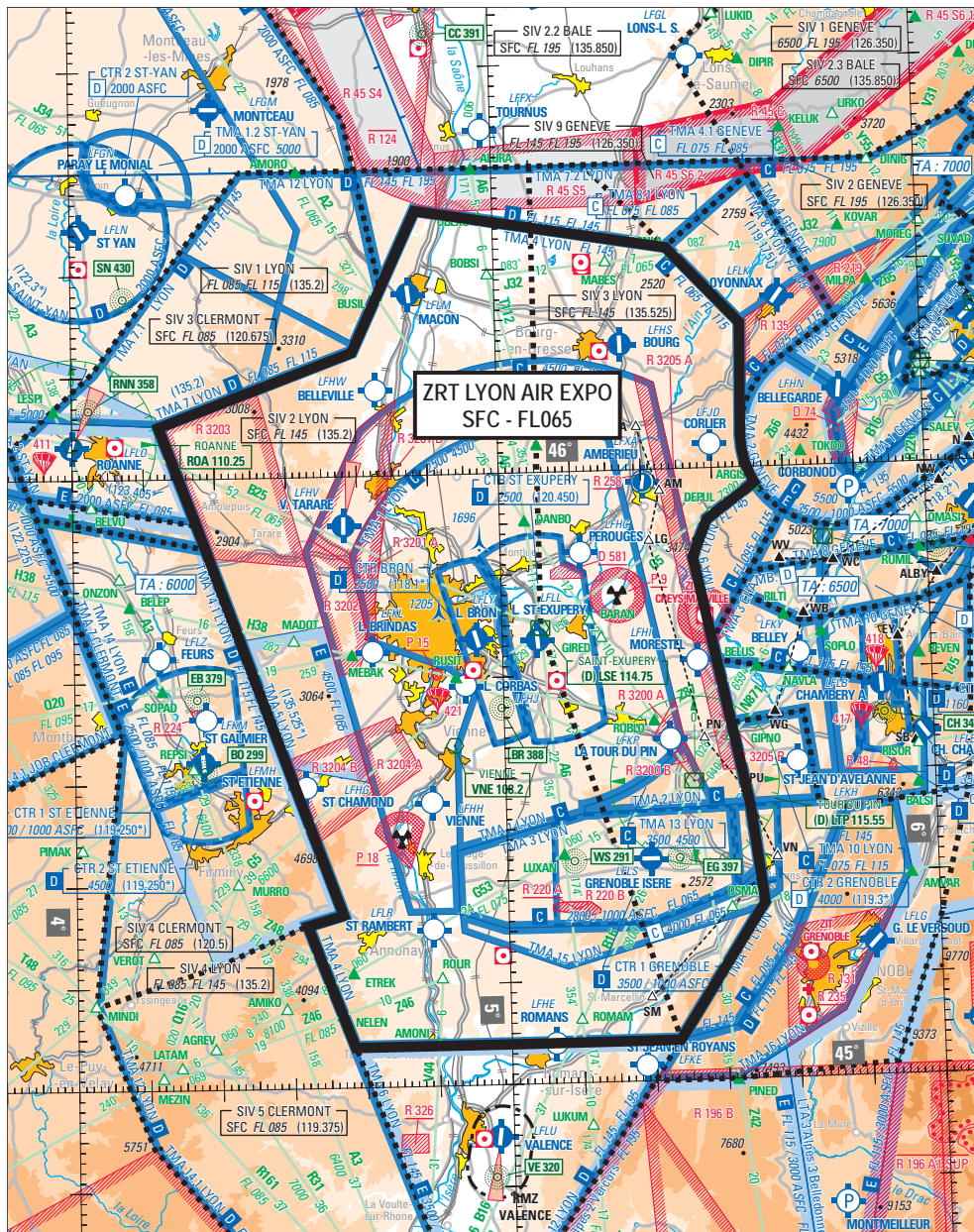


Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) "LYON AIR EXPO"

En vigueur : Du 12 juin au 16 juin 2019

Lieu : FIR : Marseille LFMM – AD : Lyon Bron LFLY, Lyon Saint Exupéry LFL



Extrait carte SIA au 1 / 1 000 000 « France Sud » édition 1 - 2019

ACTIVITÉ
Gestion des vols CAG VFR et IFR de et vers Lyon-Bron

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
Du 12 juin 2019 à 12h00 au 16 juin 2019 à 12h00

INFORMATION DES USAGERS
LYON INFO : 135.200 MHz 135.525 MHz

GESTIONNAIRE
Organisme de Contrôle de LYON SAINT EXUPERY

STATUT
Zone réglementée temporaire (ZRT) qui coexiste avec les espaces aériens et les zones réglementées avec lesquels elle interfère.

CONDITIONS DE PENETRATION
CAM/ CAG : identiques à celles des espaces avec lesquels cette zone coexiste.
Contact radio obligatoire avec LYON INFO pour tous les aéronefs en provenance ou à destination de LYON BRON

SERVICES RENDUS
A l'intérieur de la ZRT, les services de la circulation aérienne rendus sont identiques à ceux rendus dans les espaces avec lesquels cette zone coexiste.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES
Limites latérales : identiques aux limites latérales de la TMA LYON partie 4
Limites verticales : SFC/FL065

DISPOSITIONS PARTICULIERES
- En fonction des procédures particulières d'arrivée, des instructions d'attente ou de report précis sur certains points pourront être imposées.
- L'attention des pilotes est attirée sur le fait qu'en raison de la densité de trafic prévue sur cette période, la charge de travail des deux secteurs INFO de Lyon sera très importante.